

Abo **Biodiversité**

La régulation des cerfs crée la polémique

Les opposants aux abattages des cervidés s'insurgent. Le Conseil d'État doit donner son aval. La question pourrait rebondir au Grand Conseil.



Antoine Grosjean

Publié: 18.03.2021, 08h02



L'association Pro Natura s'est exprimée en faveur des tirs de régulation.

Getty Images

Abattre des cerfs pour en limiter la population dans les bois de Versoix? Cette éventualité, révélée par la «Tribune de Genève», n'a pas fini de faire débat. Même si une majorité de la Commission consultative de la diversité biologique (CCDB) y est favorable, l'idée a des détracteurs dans divers camps. Si le Conseil d'État donne son aval, il n'est pas exclu que la question rebondisse au Grand Conseil.



5



«C'est déloyal de tuer les cerfs qui se réfugient à Genève pour être à l'abri des chasseurs», s'insurge Danièle Magnin, députée MCG, qu'elle représente à la CCDB et à la Commission de l'environnement du Grand Conseil. «Dans les bois de Versoix, l'État a abattu beaucoup de chênes centenaires, qui ont été transformés en cope pour le chauffage, et à la place, on a replanté des jeunes pousses. Je trouverais inadmissible qu'on tire des cerfs juste parce qu'ils broutent ces pousses. Si le Conseil d'État autorise les tirs de régulation, nous allons nous y opposer au Grand Conseil, peut-être en lançant une motion.»

Si c'est le cas, l'élue bénéficierait sans doute de soutiens dans d'autres partis, par exemple chez les Verts. Céline Bartolomucci, qui est leur représentante à la CCDB, estime que tirer les cerfs, «c'est une solution de facilité. Nous aurions préféré qu'on mette en place des mesures en faveur de la biodiversité avant d'autoriser les tirs de régulation. Il y a encore beaucoup à faire pour recréer des corridors biologiques, lutter contre la pollution lumineuse et supprimer les clôtures inutilisées qui fragmentent le territoire. Cela fait des années qu'on le sait, mais rien n'a été entrepris. Il s'agit ici de défendre les choix sylvicoles du Canton, mais les arbres vivent sur une autre échelle de temps que les humains ou les animaux. On aurait pu attendre encore un ou deux ans pour voir si les autres mesures portent leurs fruits. En tout cas, j'espère qu'on pourra réévaluer le bien-fondé de ces tirs si la situation évolue.»

Les défenseurs des animaux trouvent aujourd'hui un allié inattendu: les chasseurs. Pour Antoine Spillmann, président de la section suisse du Safari Club International, qui a réagi dans un communiqué de presse, tuer des cerfs à Genève serait un «carnage inutile». «C'est un animal trop noble pour être abattu par des gardes-faune comme un renard galeux, lance-t-il. Une régulation ne peut se faire que par des chasseurs formés, pendant une période très courte en automne. Le reste du temps, le cerf doit pouvoir vivre sa vie librement dans son biotope, sans être dérangé. Plus on le dérange, plus il se réfugie en forêt et plus il fera des dégâts aux jeunes pousses. Les implications financières et les effets sur les écosystèmes d'une gestion de la faune sans chasseurs nous mènent dans une impasse.»

L'association Pro Natura, qui est elle aussi représentée à la CCDB, s'est exprimée en faveur des tirs de régulation. Cependant, c'était un «oui, mais»: «Dans un monde idéal, confie la porte-parole Olivia Spahni, nous préférerions que le cerf soit régulé par son prédateur naturel, le loup, sans que l'humain n'intervienne. Nous ne

sommes pas opposés par principe aux tirs de régulation. Il y a toujours une pesée d'intérêts à faire dans le domaine de la biodiversité, c'est une question d'équilibre. Mais nous avons insisté pour que les tirs n'interviennent qu'en dernier recours et restent marginaux par rapport aux mesures qui devront être prises en parallèle, sur les corridors biologiques, la pollution lumineuse, la collaboration avec la France, etc. Et ces tirs devront être rediscutés chaque année.»

Publié: 18.03.2021, 08h02

5 commentaires

Votre nom

Sauvegarder

Alex Sauthier

il y a 18 heures

[Voir tous les commentaires](#) ▼

ARTICLES EN RELATION



Abo **Fugue fatale**

Le Conseil d'État interpellé après la mise à mort d'un cerf

Scandalisés, des citoyens et des associations réclament des explications après le tir de ce jeune animal, qui s'était égaré vendredi passé dans le cimetière de Châtelaine.

Abo **Fugue fatale à Châtelaine**

Un cerf paie de sa vie un égarement au cimetière

Les gardes-faune ont tenté de l'endormir durant près de cinq heures. Selon les spécialistes, sa présence en ville représentait un danger potentiel.

🔄 Mis à jour

Abo **Biodiver**

Trop nom genevois 1 vie

L'État veut limi animaux toujoi les bois de Ver défenseurs de

✓ Déjà lu



La une

Journal numérique

Archives du journal

Impressum

CGV

Politique de confidentialité

Contact

Abonnements

Tous les Médias de Tamedia